

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14.

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTEMENTS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDODARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 24 Avril 1883

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 15 mars dernier, a approuvé le texte des nouveaux Statuts modifiés de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco, votés par délibération de l'Assemblée Générale des Actionnaires de ladite Société, en date du 19 octobre 1882.

NOUVELLES LOCALES

M. Lenormand, architecte, après avoir passé quelque temps à Monaco, vient de repartir pour Paris avant de se rendre au château de Marchais, résidence d'été de Son Altesse Sérénissime, où l'appellent d'importants travaux dont nous parlerons plus tard.

Nous venons de visiter les deux monuments qui s'élèvent à Monaco et à Monte Carlo, sous l'habile direction de M. Lenormand, et qui attesteront, dans les siècles futurs, la foi des Monégasques ainsi que la munificence du Prince Charles III.

La Cathédrale s'achève rapidement, les voûtes sont faites; le trône épiscopal et le buffet d'orgue, tous deux en marbre blanc orné de riches mosaïques sur fond or, sont confiés à M. Baussan, sculpteur, qui les exécute d'après les dessins de l'architecte.

Le dallage de l'édifice est en pleine œuvre, et des mosaïques décoreront bientôt le chœur et la tribune Princièrre. L'orgue du chœur se termine à Lyon dans les ateliers de M. Merklin, dont la maison jouit d'une réputation universelle. C'est ce facteur distingué qui reconstruisit en 1877 les grandes orgues de Saint-Eustache de Paris.

Enfin le dôme se couvre rapidement, et le monument entier s'élève fièrement, dominant la ville, et semble, vu de la route de Nice, un trait d'union entre le ciel qu'il paraît atteindre et le rocher sur lequel il est édifié.

A l'automne, la plus grande partie de la nef sera finie, et l'on pourra commencer le portail.

Quant à l'église Saint-Charles, on met la dernière main au clocher, et l'on s'occupe des cloches et du beffroi. Les abords vont être transformés; un vaste perron donnant accès sur le boulevard des Moulins dégagera ce gracieux édifice et permettra d'en saisir toutes les beautés architecturales.

Intérieurement il est terminé, sauf quelques détails importants, tels que l'orgue et les vitraux, dont la confection est activement poussée. Le monument se compose de nefs séparées des bas-côtés par des arcs doubleaux en plein cintre. Le chœur, tout à jour, est séparé des deux chapelles absidales par des colonnes géminées supportant de légères arcatures et une frise sculptée d'un très bel effet.

Au dessus de la porte d'entrée, sous la tour centrale, on dispose la tribune destinée à l'orgue qui sera en partie construite avec les vieilles et remarquables boiseries sculptées du buffet, style espagnol, de l'ancien orgue de Saint-Nicolas qui datait de 1639. Il avait été fait à Gènes, par Jean Oltruchino, sur l'ordre du prince Honoré II et coûtait 280 ducats; le total de la dépense, y compris les frais de transport et de montage, s'élevait à 3,000 écus.

Les vitraux se fabriquent à Chartres, dans l'atelier du regretté Lorin, dont la mort n'a pas interrompu les grands travaux artistiques. Une des fenêtres de l'abside de Saint-Charles offre déjà un échantillon de ces vitraux. Elle représente un saint Michel très remarquable par l'harmonie et la vivacité des couleurs.

On lit dans le *Moniteur de Rome* du 22 avril :

Hier, M^r Theuret, Evêque d'Hermopolis, administrateur de l'abbaye des SS. Nicolas et Benoît, dans la Principauté de Monaco, a eu l'honneur d'être reçu en audience privée par le Souverain Pontife.

Sa Sainteté a entretenu longuement et avec bienveillance M^r Theuret; elle a écouté avec un vif intérêt les détails que lui a fournis Sa Grandeur sur la situation religieuse de la Principauté de Monaco.

M^r Theuret a été heureux de présenter au Souverain Pontife une offrande considérable pour le Denier de saint Pierre recueillie dans son diocèse.

M^r l'Evêque d'Hermopolis a l'intention de séjourner quelque temps encore dans notre ville. Sa Grandeur est descendue au Séminaire français.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 42 de ce mois, a condamné le nommé Joseph-François Trapanesi, né à Piombino, province de Livourne (Italie), à treize mois d'emprisonnement et 50 francs d'amende pour abus de confiance et tentative d'escroquerie.

On lit dans le *Monde Élegant* :

Samedi dernier avait lieu une superbe matinée musicale suivi d'un charmant bal chez le riche M. Poelman, en sa villa Julia, à Monte Carlo.

Tout ce que la Principauté de Monaco compte de notabilités avait été convié à cette fête et avait tenu à honneur d'y assister. On y remarquait : le comte Gastaldi, maire de Monaco, et sa famille; le prési-

dent Duvergier et sa famille; le colonel de Sainte-Croix et sa famille; le lieutenant-colonel de Castro et M^{me} de Castro; le baron de Collongue, consul de France, et sa famille; M. Jolivot, secrétaire du Gouverneur Général; M. le comte Bertora; M. le comte Fresson; M. Dupressoir; M. le vicomte de Thiollaz, etc.

La fête a commencé par un concert vocal et instrumental, qui a duré de trois à cinq heures, où se sont fait entendre plusieurs des personnes invitées, parmi lesquelles nous devons particulièrement signaler : M^{lle} de Sainte-Suzanne, qui a joué en artiste consommée sur le piano, avec accompagnement de violoncelle, une *Gavotte* et un morceau de la *Traviata*; la vicomtesse de Navailles-Labatut et M^{lle} Blanchet, qui ont joué avec beaucoup de brio et de maestria une *Tarantelle* et un morceau de *Tancrède*; la vicomtesse de Thiollaz, qui a chanté d'une voix sonore et suave le grand air de *Robert le Diable* et sa partie dans le duo des *Dragons de Villars*; M^{me} de Castro et M^{lle} de Sainte-Croix, qui ont fait entendre avec beaucoup de goût une *Pastorale* et un *Ave Maria*, et le duo de la *Part du Diable*; M^{lle} Angeli, qui a chanté, avec une méthode parfaite et une voix délicieuse, l'air « O Nuit charmante » de *Lalla Roukh* et sa partie dans le duo des *Voitures versées*; le docteur Coulon, dans sa partie du duo des *Dragons de Villars*, avec la vicomtesse de Thiollaz et dans celle du duo des *Voitures versées*, avec M^{lle} Angeli. La partie musicale a été terminée par la habanera de *Carmen*, détaillée avec une pureté et une finesse exquises par M^{lle} Angeli.

A cinq heures, les danses ont commencé et se sont prolongées jusqu'à onze heures du soir. De sept à huit heures, un souper froid, composé des mets les plus rares et des vins les plus délicats, a été servi à tous les invités.

L'orchestre, composé des excellents artistes du Casino, était dirigé par M. Borghini, qui avait déjà accompagné, avec le talent qu'on lui connaît, presque tous les morceaux de chant.

Les splendides salons de la villa Julia avaient été transformés pour la circonstance en deux magnifiques salles de concert et de bal. Le buffet a été dressé dans la salle à manger, qui est attenante aux deux salons.

M. et M^{me} Poelman ont fait, avec une grâce parfaite, les honneurs de cette fête dont on gardera un souvenir délicieux.

AVIS

Le Maire de la Ville de Monaco informe les habitants qu'une demande ayant été faite le 21 février dernier, par le sieur Nicolas Marquet, propriétaire à la Condamine, tendant à obtenir l'autorisation de construire un four à pain à l'angle Est de la maison qu'il possède, rue de la Turbie, le Comité des Travaux Publics a décidé qu'il serait, au préalable, procédé à une enquête de *commodo et incommodo*.

En conséquence, la demande et le plan de la construction que le sieur Nicolas Marquet se propose d'élever pour l'établissement dudit four, ont été déposés à la Mairie où ils resteront pendant dix jours, à compter d'aujourd'hui, 24 avril courant.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire au sujet de l'établissement dudit four, sont invitées à prendre connaissance des pièces déposées et à remettre au Secrétariat de la Mairie leurs réclamations et observations.

Passé le délai de dix jours, ces observations et réclamations seront considérées comme non avenues.
Monaco, le 24 avril 1883.

Le Maire,
C^e F. GASTALDI.

Le 20 avril, le vapeur garde-pêche de l'Etat français *l'Hyène*, venant de Villefranche, chargé d'opérer des sondages au large des côtes, s'est arrêté quelques instants dans notre port pour y débarquer un passager.

Il est retourné, dans la soirée, au mouillage de Villefranche.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — On écrit de Cannes, le 18 avril :

« Il y a quelques jours, par une mer démontée par la tempête qui a sévi si fortement sur nos côtes, le sieur Gastaud, garde-chasse à l'île Sainte-Marguerite, assisté du jeune Baptistin Calvy, ont opéré un sauvetage des plus émouvants, à la Gradière, îlot situé en face de la batterie de la Convention.

« Deux personnes, les sieurs Pons et Orengo, saisis par la tempête, s'étaient réfugiés sur ce rocher et attendaient vainement depuis 48 heures que la mer se calmât. Aperçus enfin par Gastaud le garde-chasse, ce dernier, malgré le temps épouvantable qui régnait, n'a pas hésité à charger une barque sur une charrette, à la trainer avec l'aide de quelques personnes dévouées sur le lieu du sinistre, et à se jeter dans la barque avec le jeune Calvy. En face de cette mer en furie, ils eurent toutes les peines du monde pour atteindre l'îlot sur lequel étaient cramponnés les sieurs Pons et Orengo, à bout de forces. Ils purent néanmoins, au péril de leur vie, opérer ce sauvetage et déposer sains et saufs sur la plage de l'île Sainte-Marguerite les deux naufragés. »

Grasse. — Lundi dernier, dit la *Gazette de Nice*, les voyageurs partis de Cannes pour Grasse par le train de 3 heures 50 ont éprouvé une alerte assez vive. A peine le train avait-il franchi quelques centaines de mètres que le feu s'est déclaré avec une grande violence dans un wagon chargé de verres et de bouteilles. Les cadres à claire-voie et la paille dans lesquels étaient emballées ces marchandises fournissaient au feu un puissant élément. Aussi les flammes eurent bientôt fait d'envahir le wagon tout entier.

Le conducteur du train ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui se passait, et il fit immédiatement arrêter la marche. Le train fut garé au point de jonction de l'embranchement de Grasse avec la grande ligne, et des secours demandés à Cannes permirent de dégager rapidement le wagon incendié et de reprendre la route. Les dégâts sont de peu d'importance.

Nice. — L'exéquatur a été accordé à MM. Rolland, consul des Etats-Unis à Nice, et Samuel Geisendorf Urech, vice-consul de Suisse à Cannes.

— M^r l'évêque de Nice est à Rome depuis mercredi dernier.

— Le duc de Parme, qui habitait Nice depuis de très longues années sous le nom de comte de Villafra, est mort la semaine dernière dans sa villa, rue de France. Pendant les derniers jours de sa maladie, il a été entouré de plusieurs de ses petits-enfants, qui lui ont prodigué les soins les plus dévoués.

Charles II, duc de Parme, Louis de Bourbon, infant d'Espagne, était né le 22 décembre 1799 ; il avait succédé à sa mère, l'infante Marie-Louise, fille de Charles IV, roi d'Espagne, comme duc de Lucques, le

13 mars 1824. Il avait cédé, le 5 octobre 1847, le duché de Lucques à la Toscane, et succédé à la duchesse Marie-Louise le 17 décembre 1847, comme duc de Parme, Plaisance et Etats annexés. Le 20 mars 1848, il établit une régence, remplacée par un gouvernement provisoire le 9 avril 1848 ; il quitta le pays le 19 avril de la même année et abdiqua par un manifeste daté de Weisstrop, le 14 mars 1849, en faveur de son fils, feu le duc Ferdinand-Charles III.

Il épousa, le 5 septembre 1830, la duchesse Marie-Thérèse, fille de feu Victor-Emmanuel I^{er}, roi de Sardaigne, décédée le 16 juillet 1879.

Le duc de Parme était président honoraire du Cercle Masséna. Les obsèques ont eu lieu vendredi.

Menton. — Le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, dont le fils habite en ce moment Menton, est décédé dimanche à Schwerin, des suites d'une affection pulmonaire.

Savone. — Dans la nuit du 19 au 20 avril, un incendie a détruit le théâtre municipal Chiabrera.

Le théâtre était fermé, on ne s'explique pas la cause du sinistre. Grâce à de prompts secours, la scène et l'emplacement réservé aux machines ont seuls été détruits.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La réception de M^r Perraud, évêque d'Autun, à l'Académie Française, a été le fait dominant de la semaine. Je vous ai trop parlé du distingué prélat lors de son élection pour que j'aie à revenir aujourd'hui sur sa physionomie et sur les titres qui ont justifié le choix de l'Académie. M^r d'Autun, vous le savez, succède à Auguste Barbier, et le sujet de son discours de réception n'était guère dans les cordes de son talent. Il s'est pourtant tiré avec honneur de la tâche qu'il avait à remplir, et son étude contient de fort beaux passages, notamment sur le vrai peuple et la vraie liberté.

M. Camille Rousset, l'historien de Louvois et des armées de la République de 1792, a répondu à M^r d'Autun. Il l'a fait en fort bons termes et a parfaitement mettre en relief les qualités qui distinguent l'auteur de *l'Irlande contemporaine* et de *l'Oratoire de France au XVII^e et au XIX^e siècle*. C'est moins un discours qu'un morceau de critique, mais cette page est à lire pour tous ceux qui veulent bien se pénétrer du caractère et du talent du nouvel académicien.

La marquise Armand de Biencourt vient de mourir dans sa quatre-vingtième année, suivant dans la tombe, au même âge à peu près, sa sœur aînée, la comtesse de La Châtre.

Elle était fille de Louis, prince de Montmorency et Tancarville et d'Henriette de Bec-de-Lièvre, et cousine germaine de Raoul, dernier duc de Montmorency-Montmorency. — Vous savez que l'empereur Napoléon III a créé duc de Montmorency, en 1864, le comte Adalbert de Talleyrand-Périgord, second fils du duc de Talleyrand-Périgord, dont la mère était une Montmorency.

Le décret impérial donna lieu à un procès célèbre où Berryer soutenait les revendications des membres de la maison de Montmorency, M^{me} de Biencourt et de La Châtre en tête, puis les princes de Montmorency-Luxembourg, en vertu du pacte de famille du 1^{er} mars 1820, ne reconnaissant comme Montmorency en ligne masculine que la branche de Montmorency-Tancarville et celle de Beaumont-Luxembourg.

Le tribunal se déclara incompétent à réviser le décret de l'empereur ; toutefois il fit défense à M. Adalbert de Talleyrand-Périgord, de porter isolées les armes de la maison de Montmorency.

La famille de Biencourt, que met en deuil la mort de la marquise, est elle-même fort ancienne et fort illustre. Connue en France dès le onzième siècle, elle a possédé jusqu'au milieu du seizième la terre de Biencourt en Ponthieu dont elle porte le nom. Elle a eu des services militaires continus. Mainfroy de Biencourt était du nombre des chevaliers de Picardie qui suivirent Philippe-Auguste en Terre-Sainte ; Jean de Biencourt combattit à Mons-en-Puelle dans l'armée de Philippe-le-Bel. Parmi les illustrations de cette famille et dans un autre ordre, on peut encore citer Jeanne de Biencourt qui fut demoiselle d'honneur de l'infortunée reine Marie-Stuart. Les Biencourt se sont alliés avec les Belloy, Béthisy, Rohan-Chabot, Orléans-Rothelin, Créquy, Villemor, Chauvelin, Montmorency, Clermont-Tonnerre, etc.

On n'entend parler, d'ailleurs, que de morts et de mourants en ce moment ; le comte Pierre de Castellane et le baron de Nervo ont succombé cette semaine ; Jules Sandeau est à toute extrémité ; le peintre Manet a dû subir l'amputation de la jambe, et M. Henry

Maret, le journaliste-député bien connu, est dans un état qui donne les plus graves inquiétudes.

Ces deuils, toutefois, n'entravent pas le mouvement joyeux de Paris, et partout les salons sont en liesse. La charité devient elle-même un prétexte pour ouvrir les hôtels les plus blasonnés. Les pauvres ont été l'occasion d'une kermesse et d'un bal chez la comtesse de la Ferronnays et vont l'être d'une représentation-concert chez la comtesse de Behague et d'une fête japonaise chez la duchesse de Bisaccia. En attendant cette fête, il y a une série de diners très élégants à l'hôtel de la rue de Varennes. Au dernier, on y déclarait assurée l'élection du duc de Bisaccia à la présidence du Jockey-Club, vacante par la mort du marquis de Biron. La nomination du comte Hoyos comme ambassadeur d'Autriche-Hongrie était aussi l'objet d'une approbation sympathique parmi les convives du duc et de la duchesse, convives où figurait lord Lyons, entre autres diplomates.

Le Gymnase vient de représenter une nouvelle pièce de M. Albert Delpit, le *Père de Martial*, tirée du roman du même auteur. Une réelle puissance dramatique n'a pu sauver cette pièce auprès du public, choqué des invraisemblances qu'elle contient et des faits rebattus qu'elle met en scène. M. Delpit prendra sa revanche avec *Maucroix* au Théâtre-Français.

A la Renaissance, *Belle-Lurette*, sous les traits de M^{lle} Granier, a recommencé une carrière qui promet d'être fructueuse. Quand j'aurai constaté maintenant le grand et légitime succès de *Lackmè*, la nouvelle partition de Delibes à l'Opéra-Comique, j'en aurai fini avec le bilan des théâtres, pendant cette dernière semaine. M^{lle} Van-Zandt et M. Talzac sont absolument hors pairs dans cet opéra, et ce n'est chaque soir, pour eux, de scène en scène, qu'une perpétuelle ovation. A propos de la jeune et charmante pensionnaire de M. Carvalho, on avait annoncé son mariage avec M. Paul Frémy. La diva a pris la peine de démentir *urbi et orbi* cette nouvelle : elle n'entend pas de sitôt renoncer à être Miss Fauvette, selon le joli surnom que lui a donné la baronne Adolphe de Rothschild et que les salons ont consacré.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

Un des ingénieurs les plus distingués de la compagnie du Nord, M. Banderati a fait récemment, au Conservatoire des arts et métiers de Paris, une conférence sur les *Trains express en 1883*. Le journal scientifique la *Nature* a donné un compte rendu de cette très intéressante conférence. Nous y recueillons les renseignements suivants :

Il y a lieu de distinguer trois sortes de vitesses d'un train : la vitesse commerciale, la vitesse moyenne de marche et la vitesse réelle.

La vitesse dite commerciale est représentée par le rapport entre le parcours total et le temps total. C'est celle qui intéresse directement le voyageur.

Dans l'évaluation de la vitesse moyenne, on défalque les temps d'arrêt.

La vitesse réelle de marche est celle que développe un train à une période quelconque de son parcours.

L'express le plus rapide des lignes françaises est celui de Paris à Bordeaux, dont la vitesse commerciale est de 63 kilomètres 400 mètres à l'heure. C'est-à-dire que, si l'on divise le nombre de kilomètres parcourus par le nombre d'heures du trajet, on obtient, pour quotient, 63 kilomètres 400 mètres ; la vitesse moyenne de ce même train, arrêts défalqués, est de 70 kilomètres à l'heure.

Sa vitesse réelle, à de certains moments de son parcours, atteint et dépasse 100 kilomètres à l'heure. A la descente d'Etampes sur Paris, on a constaté une vitesse réelle de 123 kilomètres à l'heure, soit plus de 2 kilomètres par minute et un peu plus de trente lieues à l'heure.

En Angleterre, cette vitesse n'a pas été dépassée ; mais sur un parcours sans arrêt de 170 kilomètres, il a été possible d'obtenir une vitesse moyenne de 79 kilomètres 100 mètres à l'heure — 9 kilomètres de plus que le rapide de Bordeaux.

Les vitesses des Etats-Unis ne sont pas supérieures aux vitesses françaises.

A l'origine, la charge des express ne dépassait pas 80 tonnes. Aujourd'hui, elle va jusqu'à 140 tonnes. Il est vrai que les machines qui marchaient jadis à 7 atmosphères maximum travaillent aujourd'hui à 10 atmosphères ; en Russie, à 12. Le travail effectif des colossales locomotives de nos trains rapides atteint et dépasse souvent 400 chevaux-vapeur.

En 1846, le poids mort d'un train ne dépassait pas 260 kilogrammes par voyageur. Il atteint, aujourd'hui, jusqu'à 1000 kilogrammes par place de wagon-lit, un *sleeping-car* de 14 places, pesant à vide 14 tonnes.

Grâce aux freins nouveaux, électriques à vide et à air comprimé, on peut obtenir l'arrêt total, à 400 mètres, d'un train lancé à 85 kilomètres à l'heure.

Le train express international le plus rapide est celui de Calais à Brindisi, qui ne réalise toutefois qu'une vitesse commerciale de 40 kilomètres à l'heure.

Une plante curieuse! Elle a été signalée dernièrement par M. Daniel Beard à son retour d'un voyage dans l'Ouest américain. Les botanistes la nomment *Cycloloma phatyphyllum*. Elle pullule dans les plaines du Kansas. Cette plante se développe sous forme de boule herbacée à l'extrémité d'une tige absolument courte; à vrai dire, le passant ne voit que la boule, qui prend quelquefois des proportions colossales: 1^m 50 de diamètre! Quand la plante est arrivée à maturité, elle se dessèche, et la plus petite brise la détache et la fait rouler dans les prairies.

Cette boule, les jours de tempête, prend des allures fantastiques. Elle bondit, voltige, saute par dessus les broussailles. L'air est parsemé de ces projectiles. On voit des légions de boules se suivre, se poursuivre les unes les autres, soit en volant dans l'air, soit en glissant sur les pentes avec une vitesse de train de chemin de fer. Les cyclolomas ont donné lieu à plus d'une méprise amusante; on a vu des voyageurs s'enfuir à l'approche de ces sphères singulières roulant comme d'énormes blocs de rochers. On raconte à ce propos, dans l'Ouest américain, une anecdote, peut-être plus naïve que vraie, que M. Beard rapporte dans sa relation.

Il s'agit de chasseurs partis pour tuer des bisons. Parvenus au milieu des prairies, ils aperçoivent au loin un troupeau d'animaux bizarres qu'ils n'avaient encore jamais entrevus. Le troupeau avançait rapidement. Les chasseurs s'embusquent, les fusils sont abaissés, c'est un véritable feu de peloton! Le troupeau continue, il court plus fort que jamais! Nouvelle décharge; les rangs restent serrés; pas un animal ne tombe, il avance toujours dans un nuage de poussière, il est à bonne portée... Feu!

Les animaux bondissent, et les chasseurs terrifiés s'enfuient, mais le troupeau les poursuit, les atteint et les renverse.

Ces animaux fantastiques, c'étaient des plantes roulantes du Kansas, portées par le vent!

VARIÉTÉS

Les Bambous

« Le bambou, écrivait un jour M. Jules Cloquet, un des membres les plus actifs et les plus éminents de la Société d'acclimatation, sera un jour à l'industrie européenne ce que la pomme de terre est à l'alimentation. » Il est à peine nécessaire de faire ressortir l'intérêt que présente l'introduction du bambou dans le Midi de la France et en Algérie, ni d'insister sur tout le parti que l'industrie nationale pourra tirer des espèces variées de ce singulier végétal. On connaît les services sans nombre qu'il rend aux populations de l'Orient, et il est à présumer que l'esprit français saurait, de son côté, l'employer tout aussi bien pour l'utilité et pour le luxe.

Par une singularité dont la raison nous échappe absolument, de toutes les parties du monde, l'Europe est la seule où l'on ne cultive pas le bambou. Il pousse en Asie, en Afrique, en Amérique, dans les îles de l'Océanie. Le tempérament très variable des diverses espèces de bambou les a répandues un peu partout. On les rencontre en effet dans les parties les plus chaudes de la terre, vivant dans les terrains secs ou marécageux, formant parfois des forêts immenses, des jungles qui s'étendent à plusieurs lieues; pendant que d'autres espèces habitent des climats plus tempérés et plus doux qui rappellent celui du Midi de la France, ou même celui des côtes de Bretagne et de Normandie. D'autres espèces envahissent les montagnes, qu'ils couvrent de leur végétation unique jusqu'à une altitude considérable. On comprend dès lors, quand il s'agit d'acclimater ces végétaux, combien il importe de se rendre un compte exact des conditions où vit chaque espèce. Il est souvent arrivé que des bambous apportés des tropiques avaient été mis en serre chaude; ils y végétaient misérablement; on crut mieux faire en les cultivant dans les orangeries, ils vécutrent en effet un peu mieux. Mais des horticulteurs, encore plus avisés, les plantèrent en pleine terre: c'était ce qu'il leur fallait.

Les bambous appartiennent à la même catégorie de végétaux que nos herbes, nos céréales: ce sont des graminées. A la vérité, ils se distinguent par leur taille et plus encore par diverses particularités de leur mode de vie. On pourrait presque dire que le bambou est à la fois plante aérienne et souterraine. D'une graine de bambou partent deux tiges, l'une qui s'élève en l'air verticalement, l'autre qui se pousse dans la terre horizontalement et à laquelle on donne le nom de souche. La tige est droite, raide, coupée d'entre nœuds. Chez certaines espèces, ces tiges atteignent 37 mètres. Leur grosseur varie. Il existe dans les collections du Museum d'histoire naturelle un nœud de bambou qui a 67 centimètres de circonférence, soit 22 centimètres de diamètre.

Parfois la tige des bambous prend, dans la deuxième ou la troisième année, une teinte spéciale; il y en a des jaunes. On cite encore une espèce noire comme l'ébène, dont les Chinois tirent un grand parti comme plante d'ornement, sur les rochers factices de leurs jardins. Nous en avons de beaux spécimens dans les jardins de la Poterie artistique à Monte Carlo.

La tige souterraine, la souche, présente, aussi bien que l'autre, des nœuds, plus ou moins rapprochés, et qui donnent naissance à leur tour à autant de tiges et de bouquets de tiges aériennes, se succédant d'année en année. La souche elle-même peut se ramifier, donner naissance à un bocage entier, à une forêt. Si la plante est dans des conditions favorables, il n'est pas rare de voir chaque souche en produire plusieurs autres, et en nombre d'autant plus grand sur un point, que la souche, à ce niveau, est plus enfoncée dans le sol. La végétation souterraine de certaines espèces est parfois telle, qu'au bout de quelques années, les souches, retournées sur elles-mêmes et empêchées de s'enfoncer plus avant en terre par l'épaisse couche qu'elles y ont formée tout d'abord, finissent, à force de s'entasser les unes sur les autres, par s'exhausser à plus d'un mètre au-dessus du sol. Cet exhaussement est dû surtout à des soudures multiples de la souche avec elle-même, qui ne tardent pas à former une masse compacte avec les bourgeons qui avortent et les tiges précédemment coupées. Ces débris d'organes de toutes sortes, sur lesquels naissent de nouvelles tiges, constituent un bloc tellement homogène, qu'il serait inutile d'ententer la séparation. La masse entière se nourrit par le concours de nombreuses racines qui vont chercher très loin et horizontalement les matériaux nécessaires à une si puissante végétation.

Chez d'autres espèces, la souche s'allonge considérablement, au point d'atteindre plusieurs mètres dans l'espace d'une année, et l'on comprend dès lors de quelle ressource peuvent être ces espèces pour le maintien des terrains en pente, des talus, etc. En général, cette végétation des souches se fait en ligne horizontale et très droite. Si un obstacle, une pierre se présente, il est contourné et la souche reprend sa direction primitive. Dans quelques espèces cependant, la souche sort de terre de place en place et y rentre, formant ainsi des arceaux qui ont 10 ou 20 centimètres de haut, et dans lesquels se prend le pied quand

on traverse sans précaution une plantation de cette espèce.

Dans les pays où poussent certains bambous, la terre privée de pluie pendant plusieurs mois est fortement desséchée. Les jeunes pousses des tiges aériennes auraient grand peine à traverser le sol sans une particularité fort intéressante. Le bourgeon distille par lui-même une quantité d'eau suffisante à humecter le terrain et à le rendre meuble, de sorte que la plante peut s'y frayer facilement un chemin.

Les graminées sont en général des plantes portant un grand nombre de graines, qu'elles soient annuelles comme le blé, l'orge, etc... ou vivaces comme le chien-dent. Les bambous, au contraire, semblent très avares de fleurs. C'est au moins ce qui résulte des récits des voyageurs, autant que de tous ceux qu'on observe dans nos cultures européennes. Humboldt cite un explorateur qui a herborisé pendant vingt ans dans des forêts marécageuses d'une espèce de bambou (*Bambusa gadua*) s'étendant sur plusieurs lieues de largeur et qui n'aurait jamais vu une seule fois cette plante en fleur. Dans certains pays de l'Inde, on a calculé qu'un homme qui a vu deux floraisons de bambous doit avoir soixante ans au moins.

Cette rareté de la floraison n'est pas tout. Un fait non moins singulier est que tous les bambous d'une même forêt fleurissent ordinairement en même temps, après quoi tous meurent. Sir W. Sleeman raconte comme un fait observé par lui, qu'en 1836, tous les grands bambous de Deyrah-Doon, dans l'Hindoustan qui, depuis vingt-cinq ans, donnaient le plus bel aspect à la vallée, se mirent à fleurir et à reproduire des graines, aussi bien ceux qui avaient été transplantés pendant la saison précédente que ceux qui l'avaient été vingt ans auparavant, et qu'ensuite tous moururent ensemble. Le docteur Vollich, de son côté, mentionne qu'un bosquet renommé de bambous, non loin de la ville de Rampore, fleurit tout entier en 1824, puis que chaque tige périt. On verrait de la sorte, s'il faut en croire les voyageurs, s'anéantir des forêts entières. « La première fois que j'entraï dans une forêt uniquement formée de bambous, dit Auguste Saint-Hilaire, j'éprouvai un véritable ravissement en voyant ces tiges d'un aspect presque aérien, qui, hautes de 40 à 50 pieds, se courbaient en arcades élégantes, se croisaient en tous sens et laissaient entrevoir l'azur foncé du ciel à travers un feuillage étalé comme un tapis à jour. Alors la plante était en fleurs. Je repassai quelques mois plus tard, la forêt avait disparu. Dans l'intervalle, les fruits avaient succédé aux fleurs, ils avaient mis un terme à la végétation de la plante, les tiges s'étaient desséchées, elles s'étaient brisées et il n'en restait plus que des débris gisant sur le sol. »

Mais un phénomène plus curieux encore que tous les autres, dans l'histoire déjà si singulière de cette plante, c'est l'extrême rapidité avec laquelle elle pousse. Les dimensions acquises par certains figuiers, la croissance réputée de l'eucalyptus, le prompt développement des tiges florales des grands agaves, l'allongement des feuilles du dattier ne sont rien, comparés à l'élongation rapide de la tige du bambou. Ce n'est pas seulement dans le pays même qu'on remarque

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL			
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir						
	16	764.4	764.7	764.5	764.3	764.8	14.4	15.6	14.1	12.8				10.8	78	S
17	66. »	65.6	64. »	64.5	64.1	14.2	15.5	13.9	13.1	10.9	85	S E	id.			
18	63. »	62. »	61.5	60.7	60.9	14.8	15.3	15.3	14.3	13.9	66	id.	voilé			
19	59.3	59. »	58. »	57.3	57. »	15. »	16.9	15.7	13.4	12.9	72	id.	couvert, pluie			
20	56. »	55.7	55.2	55.7	56. »	17.4	18.3	15.8	15.4	13.1	66	S E, S O	beau, nuages épars			
21	55.9	56.3	56.2	56.2	55.3	15.2	16.1	15.5	13.9	13.7	73	S, E	couvert, pluie			
22	54.9	54.7	54.3	54.6	55.1	11.3	15.3	12.5	11.2	10.1	78	S E	pluie			
DATES						16	17	18	19	20	21	22				
Températures extrêmes						Maxima	16. »	16. »	16. »	18.5	18.9	16.7	16.6	Pluie tombée: 12 ^{mm} 0		
						Minima	7.5	7.5	9.7	11.7	11.5	10.4	8.8			

Cette étonnante croissance; elle se produit également dans les serres, et à Londres, à Berlin, à Paris, on a pu constater que certains bambous avaient poussé de 22 centimètres en vingt-quatre heures.

M. Ch. Rivière a fait à son tour ces observations au Hamma, mais cette fois sur des bambous en pleine terre, et il est arrivé à des résultats encore plus surprenants. Si l'on suit, dans sa complète évolution, un bourgeon sorti de la souche pour former une tige aérienne, on remarque d'abord une croissance d'une extrême lenteur, interrompue même quelquefois par des arrêts momentanés; puis se manifeste un accroissement qui atteint son maximum quand la tige est à peu près à la moitié de la hauteur qu'elle doit atteindre. Ensuite il y a ralentissement graduel jusqu'à l'arrêt complet de toute végétation.

Faut-il parler des avantages considérables et de toute nature que promet l'extension de la culture du bambou? On sait à quels usages multiples l'emploi l'industrie chinoise ou japonaise. On peut manger, paraît-il, les jeunes pousses de bambous; mais il faut probablement une préparation spéciale, car M. Rivière confesse en avoir trouvé le goût assez fade. Avec les tiges creuses, on fait des vases, des tuyaux pour les conduites d'eau. On fait encore avec le bambou un papier excellent, et c'est là sans doute le grand avenir de cette plante en Afrique.

T. R.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le Samedi vingt-huit Avril prochain, à deux heures de relevée, au Siège Social, à Monaco.

L'Assemblée se compose de tous les porteurs de cent Actions ayant déposé leurs Titres au Siège Social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

Nul ne peut se faire représenter à l'Assemblée générale que par un mandataire membre de l'Assemblée.

Étude de M^e LOUIS-VICTOR VALENTIN, Notaire et Défenseur, sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor Valentin, notaire à Monaco, le dix avril présent mois, Monsieur Edmond Blanc, propriétaire, demeurant à Paris,

Et monsieur Constantin-Vincent-Marie Radziwill, duc d'Olika, Niewiez, Dubinky et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie Blanc, princesse Radziwill, son épouse, demeurant ensemble à Paris,

Tous ayant élu domicile à Monaco en l'étude de M^e Valentin, ont vendu à monsieur Léon-Henri Le Gavrian, rentier, demeurant à Paris, ayant élu domicile en la même étude:

Un lot de terrain situé à Monaco, quartier de Monte Carlo, confrontant: de l'est, à une propriété appartenant à madame Le Gavrian; du midi, à la route de Monaco à Menton; de l'ouest, à une propriété appartenant à monsieur Cruzel, et du nord, à l'avenue Saint-Charles.

Cette acquisition a été faite au prix de soixante-cinq mille francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-trois.

VALENTIN.

Étude de M^e LOUIS-VICTOR VALENTIN, Notaire et Défenseur sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2

Suivant acte reçu par M^e Valentin, notaire à Monaco, le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré, monsieur Jules Décugis, négociant, demeurant à Monaco, a vendu à monsieur Prosper Lajoux, négociant, demeurant aussi à Monaco, le fonds de commerce de marchand de vins et spiritueux, qu'il faisait valoir à Monaco, rue Grimaldi, maison Marquet.

Les personnes qui auraient à formuler des réclamations en opposition à cette vente sont invitées à le faire dans les dix jours, à partir d'aujourd'hui, entre les mains dudit M^e Valentin, notaire.

Monaco, le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-trois.

VALENTIN.

M^{ME} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. — English spoken. — Maison de la Tour, aux Bas-Moulins.

AVIS

Par jugement du vingt avril mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré, le Tribunal Supérieur a homologué le concordat obtenu, le onze avril courant, par le sieur Sébastien CURLI, chapelier à Monaco.

Conditions: Abandon d'actif et obligation prise, en outre, par le failli, de payer cinq pour cent dans un mois.

Le Greffier en Chef, RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 16 au 22 Avril 1883

CANNES,	b. Charles, fr., c. Allègre,	sable.
ID.	b. Jeune Eloïse, fr., c. Roux,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
MARSEILLE,	b. Valentine, fr., c. Palmaro,	briques.
GÈNES,	b. Paolina, ital., c. Luigi,	marbre.
LIVOURNE,	b. Santa-Maria-Grazia, it., c. Costanzo,	charbon.
TORRE SALINE,	b. Penelope, it., c. Bertilotti,	id.
NEWCASTLE,	trois-mâts, Zulette, ang., c. Skelly,	houille.
CANNES,	b. Fortune, fr., c. Moutte,	sable.
NICE,	b. San-Giovanni-Battista, it., c. Ginocchio,	vieux fers.

Départs du 16 au 22 Avril 1883

NICE,	yacht à vapeur, Franziska, ang., c. Moses,	passagers.
CANNES,	b. Saint-Vincent, fr., c. Julien,	sur lest.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Jeune Eloïse, fr., c. Roux,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
MENTON,	b. Valentine, fr., c. Palmaro,	briques.
ANTIBES,	b. Santa-Maria-Grazia, it., c. Costanzo,	charbon.
CANNES,	b. Fortune, fr., c. Moutte,	sur lest.

MAISON MODÈLE

F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS

de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO

Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa

MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP.: } 2 fr. le petit flacon
} 4 fr. le grand flacon

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.

Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes de commandes.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féériques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre, concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.